

Extrait du procès-verbal

Séance du mercredi 27 mai 2015

sous la Présidence de Monsieur Cédric MILLIQUET

Préavis 08-2015 Participation aux charges d'exploitation du nouveau Centre sportif de Malley

Le Conseil communal de Pully

- vu le préavis municipal N° 08-2015 du 18 mars 2015,
- vu le rapport de la Commission des Affaires Régionales et Intercommunales (CARI), chargée de rapporter sur cet objet,
- vu le préavis de la Commission des finances,

décide

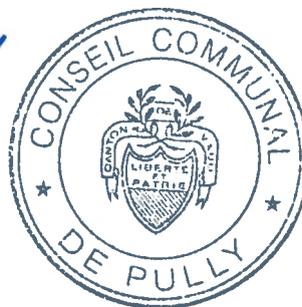
- d'autoriser la Municipalité à signer la Convention d'actionnaires concernant la prise en charge du déficit d'exploitation du Centre sportif de Malley.

Pour le Bureau du Conseil communal de Pully

Le président



Cédric MILLIQUET



La secrétaire



Jacqueline VALLOTTON

Pully, le 28 mai 2015